

DATES IMPORTANTES À RETENIR

-
- | | |
|--|--|
| - 13 septembre 2021 | PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC D'ÉLECTIONS |
| - 17 sept. au 1 ^{er} octobre 2021 (16 h 30) | Période pour produire et déposer une déclaration de mise en candidature |
| - 18 au 21 octobre 2021 | Vérification de la liste électorale et sa révision. La commission de révision siègera au 1009, route de la Seigneurie (mairie) aux jours et aux heures suivants : <ul style="list-style-type: none">- lundi 18 octobre 2021 de 10 h 00 à 13 h 00- mardi 19 octobre 2021 de 14 h 00 à 17 h 30- jeudi 21 octobre 2021 de 19 h 00 à 22 h 00 |
| - 27 octobre 2021 | Date limite pour faire parvenir au bureau du président d'élection une demande de vote par correspondance pour les électeurs admissibles domiciliés, à l'aide du formulaire SMC-87. |
| - Dimanche 31 octobre 2021 | Si un scrutin est nécessaire, journée du vote par anticipation : <ul style="list-style-type: none">- 9 h 30 à 20 h 00- à la Salle communautaire (1038, route de la Seigneurie) |
| - Dimanche 7 novembre 2021 | Si un scrutin est nécessaire, jour du scrutin : <ul style="list-style-type: none">- 9 h 30 à 20 h 00- à la Salle communautaire (1038, route de la Seigneurie) |
-

Production des déclarations de candidature

POSTES À COMBLER :

- Maire(sse)
- Conseiller(ère)s aux sièges no. 1, 2, 3, 4, 5 et 6

LES CANDIDATES ET CANDIDATS ONT JUSQU'AU 1^{er} OCTOBRE 2021 POUR DÉPOSER UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE.

En vue des élections municipales qui se tiendront le 7 novembre 2021, le président d'élection de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire informer les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat qu'ils ont jusqu'à 16 h 30, le vendredi 1^{er} octobre 2021, pour produire et déposer une déclaration de candidature dûment complétée et signée, à l'endroit suivant :

Bureau du président d'élection
Mairie de Saint-Roch-des-Aulnaies
1009, route de la Seigneurie
Saint-Roch-des-Aulnaies, QC, G0R 4E0

À noter que les déclarations de candidature sont acceptées à partir du 17 septembre et jusqu'au 1^{er} octobre 2021 à 16 h 30. Toute personne éligible peut poser sa candidature. La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins 5 électeurs de la Municipalité. Pour obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau du président d'élection : M. Stève Dionne, par téléphone au 418-354-2892, poste 102, par courriel à dg@saintrochdesaulnaies.ca ou encore en personne à la mairie au 1009, rte de la Seigneurie, St-Roch-des-Aulnaies. la Seigneurie, St-Roch-des-Aulnaies.